

N° 24

CLISSON

Mag

Bulletin d'Informations Municipales

Juillet 2006



Exposition d'été à la Chapelle Saint-Jacques REGARDS SUR CLISSON



Vie municipale..... 3*Travaux Eglise de la
Trinité et Eglise Notre
Dame**Hommage à Gaetano
Di Martino***Associations**..... 11**Dossier**..... 12*Regard sur Clisson
Au fil du temps...***Tourisme**..... 14**Rétrospective**..... 16*Fête de l'Enfance**Montmartre à Clisson***Etat civil**..... 17**Agenda - détente**..... 18

**Ce magazine est imprimé
sur papier recyclé.**

Ecrit le lundi 26 juin 2006

Par le biais du magazine municipal, je voulais vous faire part de mon appréhension, suivie de ma satisfaction, après l'événement du dernier week-end de juin : le festival "Hellfest".

Le Bureau Municipal avait accepté la mise en place de cette manifestation, suite à l'assurance du bon déroulement du festival par les jeunes organisateurs. Leur sérieux et leur sens de l'organisation nous paraissent d'une très grande rigueur. Sur ce sujet, nous ne nous sommes pas trompés.

Les mesures de sécurité mises en places avec le contrôle de la préfecture, de la gendarmerie et des services du SDIS, ont parfaitement fonctionné. J'adresse personnellement mes remerciements à la fois aux organisateurs pour leur professionnalisme, ainsi qu'à tous ceux qui sont chargés de maintenir l'ordre, la sécurité et qui veillent jours et nuits sur notre quiétude.

La tenue de ce festival avait suscité de nombreuses réactions de la part des clissonnais : réactions positives pour certains, qui voyaient un afflux de clients pour le commerce et une façon de faire connaître Clisson hors de nos frontières ; et négatives pour d'autres qui craignaient pour la sécurité de leurs biens et pour leur tranquillité.

Ces jeunes, que l'on a pas l'habitude de rencontrer, allaient perturber l'environnement de notre vie, dans une ville paisible, visitée généralement par des touristes.

Ce lundi matin, il est trop tôt pour faire le bilan de cette manifestation, mais les clissonnais qui ont accédé à ce festival ont été, comme moi, surpris par la bonne humeur, l'ambiance festive et la discipline de tous ces jeunes.

Je reconnais que le bruit a pu être insupportable pour des riverains qui ont pu voir leur tranquillité perturbée pendant ces trois jours.

Parallèlement, la saison touristique 2006 a commencé sous les meilleurs auspices avec le festival "Montmartre à Clisson" et la "Fête de la musique". J'espère que les manifestations qui seront organisées dans le deuxième semestre connaîtront le même succès et apporteront aux bénévoles, pas assez nombreux, toute satisfaction.



Je voudrais remercier tous les habitants du centre ville, qui sont gênés, soit pour garer leur propre véhicule, soit dans leur tranquillité, pour leur patience tout au long de l'année.

Clissonnais et clissonnaises je vous souhaite de bonnes vacances.

Votre Maire,
Bernard Bourmaud.

COMMUNICATION

Fréquentation du site internet de la ville

Depuis quelques années, les communes sont de plus en plus nombreuses à se doter d'un site internet. En plus d'être une vitrine c'est avant tout un moyen de communication rapide, efficace et interactif.

Depuis ce début d'année la fréquentation moyenne de www.mairie-clisson.fr est de 2434 visiteurs différents par mois, soit plus de 80 personnes par jour.

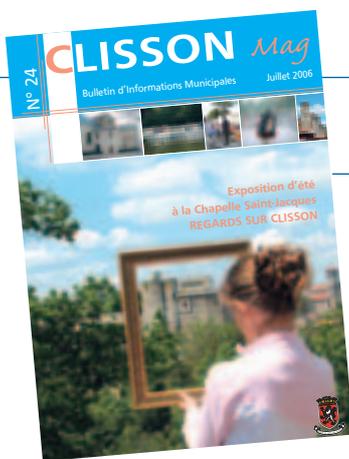
Les principaux internautes se connectant sur notre site sont européens dont des Français, des Anglais, des Allemands, des Hollandais et des Belges, mais on peut constater que des Canadiens s'intéressent aussi à notre cité médiévale.

Le temps de visite sur notre site est en moyenne de 6 minutes ce qui est un bon résultat. En effet, l'internaute trouve rapidement les informations recherchées et il ne s'égare pas.

Dans les mois à venir, le site internet sera doté d'un nouvel habillage répondant aux exigences de la charte graphique de la ville ; vous le découvrirez dans le courant du mois de septembre.

Domaine : www.mairie-clisson.com

	Pages	Hits	Bande passante	Visites
Janvier 2006	82981	186207	1390.44 MB	2722
Février 2006	77826	180393	1447.33 MB	2694
Mars 2006	118077	266544	2012.45 MB	4130
Avril 2006	96459	226691	1781.53 MB	3575
Mai 2006	98648	216796	1881.10 MB	3677
TOTAL	473991	1076631	8512.86 MB	16798



Votre avis sur votre Clisson Mag

En début d'année, nous vous avons sollicité par l'intermédiaire de votre Clisson Mag, pour avoir votre avis sur celui-ci.

En voici les résultats :

→ **Lisez vous systématiquement Clisson Mag.**

- Oui : 80 % • Non : 8 %

→ **Dans l'ensemble le magazine répond-il à vos attentes ?**

- Oui : 72 % • Non : 4 % • Pas complètement : 12 %

→ **Diffusez vous le magazine autour de vous ?**

- Oui : 16 % • Non : 84 %

→ **Lisez vous toutes les rubriques ?**

- Oui : 64 % • Non : 28 %

→ **Si non, pourquoi ?**

- "Je ne me sens pas concerné par certains sujets"
- "Je regarde les photos et les projets"
- "Pas le temps de lire tout le magazine"

→ **D'une manière générale l'information vous semble :**

- Très satisfaisante : 32 % • Satisfaisante : 56 %

→ **Pour vous la mise en page est :**

- Structurée : 84 % • Brouillon : 2 %

→ **Le format est-il bien adapté ?**

- Oui : 84 % • Non : 8 %

→ **Qu'attendez-vous du magazine ?**

- Des analyses (situations sociales et économiques) : 8 %
- Une rubrique histoire locale : 8 %
- La vie dans les hameaux : 8 %
- La sécurité : 12 %
- Les activités sportives : 4 %
- La vie des associations : 8 %

→ **Les principaux défauts de Clisson Mag. :**

- Sa distribution : 12 %
- Lisibilité difficile quand il y a une photo en arrière plan : 8 %
- Agenda pas toujours complet : 4 %
- La périodicité devrait être trimestrielle : 4 %

→ **Les principales qualités de Clisson Mag. :**

- Sa concision et sa clarté : 20 %
- De belles photos : 16 %
- l'Etat des projets de la commune : 8 %
- Belles couvertures : 4 %

→ **Le choix des photographies vous semble-t-il satisfaisant ?**

- Oui : 84 % • Non : 8 %

→ **Les textes sont-ils lisibles ?**

- Oui : 90 % • Non : 10 %

→ **Vous trouvez les textes :**

- d'une longueur convenable : 80 %
- Trop courts : 4 % • Trop longs : 0 %

Nous vous remercions pour vos remarques et nous en tiendrons compte dans les prochains Clisson Mag. Bonne lecture à tous.

TRAVAUX

Route de Bournigal

Le chantier se poursuit à un rythme régulier de 20 m par jour. La pose du réseau d'assainissement et d'eau potable s'effectue sans difficulté majeure dans de bonnes conditions.

Fin juin, les engins ont quitté la route de Bournigal pour aller direction carrefour de la Porte Palzaise et de la route de la Dimerie. L'accalmie de ce premier secteur, sera de courte durée car, comme convenu, la route de Bournigal, dans sa partie comprise entre la porte Palzaise et le cimetière verra à nouveau, dès le mois de juillet, des engins qui investiront les lieux pour enfouir les réseaux aériens téléphoniques et électriques. Aussitôt, de nouveaux travaux d'aménagement seront programmés sur ce même secteur. Nous vous donnerons plus de détails lors du prochain bulletin.

Gymnase Cacault

Considérant les besoins d'extension des locaux utilisés par le Collège Cacault et les associations sportives, la Ville a programmé une extension du Gymnase afin de pouvoir pratiquer la gymnastique dans de bonnes conditions.

Le Conseil Municipal du 20 avril dernier a donc approuvé le lancement de ces travaux. Le permis de construire est en cours d'élaboration, l'objectif étant de lancer les travaux de construction au second semestre et ainsi de permettre rapidement le dépôt du dossier de demande de subvention après du Conseil Général.



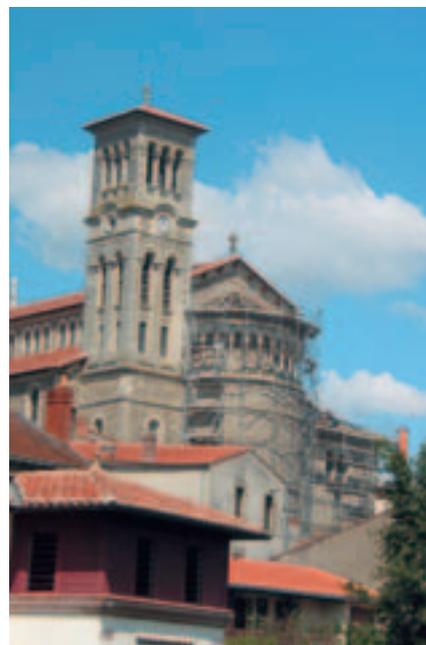
Cette extension de 200 m², dont la maîtrise d'œuvre est assurée par le Cabinet TERRE & CIEL à Clisson, est une opération dont l'enveloppe prévisionnelle s'élève à 153 000 € TTC.

Patrimoine

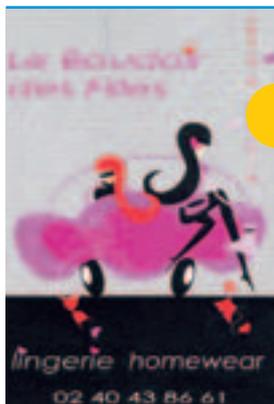
TRAVAUX EN COURS

Remplacement des couvertures de l'église Notre-Dame

Les travaux de couverture de l'église ont repris depuis le 9 mai 2006. Cette dernière tranche de travaux doit permettre la réfection totale de l'absidiole, de la sacristie et de la salle Notre-Dame. Fin des travaux prévue début juillet.



Bienvenue aux NOUVEAUX COMMERCANTS



LE BOUDOIR DES FILLES
Vente à domicile
Anne-Laure et Elisabeth sont heureuses de venir vous présenter leur collection de lingerie, homewear et vêtements de nuit.

Tél. 02.40.43.86.61



ELECTRICITÉ PATRYCK CHAUMET
Travaux en neuf et rénovation
Chauffage électrique - Remise aux normes
Domotique - Maintenance immobilière
Dépannage

37 rue du Vallon de Mocrat 44190 CLISSON
Tél : 02.51.71.87.69
e-mail : p.chaumet@club-internet.fr



NATH DECO
Nathalie ARRIVE
Magasin de cadeaux - décorations tout pour la maison - bijoux, sacs...

11, rue des Halles - 44190 CLISSON
Tél. 02.40.43.58.49 - Ouvert :
Mardi et mercredi : 9h30-12h30 et 15h-19h
du jeudi au samedi : 9h30-12h30 et 14h30-19h
Dimanche : 10h-12h30



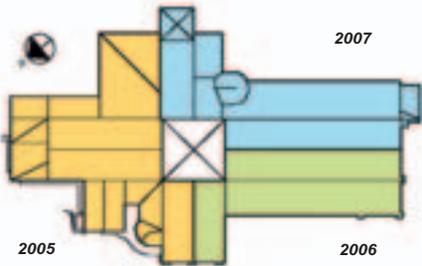
Restoration de l'église de la Trinité

Dans le cadre de la restauration du patrimoine de la ville, les travaux de l'Eglise de la Trinité se poursuivent.

Ils ont débuté fin janvier pour une deuxième tranche localisée sur le transept versant ouest et la nef, et qui devrait durer 10 mois. Comme pour la tranche précédente, les travaux consistent dans le ravalement des façades extérieures, la réfection de la charpente et de la couverture, le remplacement des menuiseries et, pour la nef, la création de vitraux.

La municipalité est consciente des désagréments engendrés notamment pour les visiteurs, les offices et cérémonies religieuses qui ont été supprimés en semaine, afin de préserver la sécurité de tous.

Ces travaux se poursuivront jusqu'à la fin de la restauration de l'ensemble, fin 2007.



SOCIAL

TÉLÉASSISTANCE

Jusqu'alors le Service Départemental d'Incendie gérait le service de Téléalarme. Afin de se recentrer sur ses missions premières qui sont les secours d'urgence, la lutte contre les incendies et l'aide aux blessés, le SDIS ne pourra plus offrir, à compter du mois de Septembre prochain, la prestation téléalarme. Aussi le Conseil Général a souhaité proposer un nouveau service prenant la suite de celui assuré actuellement par le SDIS, et ce en améliorant les prestations offertes. Ce service de télé assistance s'adresse à toute personne qui, malgré son âge, son handicap ou son isolement souhaite rester vivre à son domicile, avec la garantie d'une assistance vigilante et réactive.

■ Pour tous renseignements sur les aspects techniques ou tarifaires, le Centre Communal d'Action Sociale est à votre disposition en tant que partenaire conventionné par le Département ; n'hésitez pas à contacter la Mairie au **02.40.80.17.80**.

PLAN CANICULE

Depuis 2 ans, le Gouvernement mobilise les communes dans le cadre d'un plan de lutte contre la canicule. En conséquence, si vous habitez Clisson, que vous êtes une personne âgée, en difficulté de santé, handicapée, si vous êtes isolée géographiquement et/ou sans réseau familial ou amical, merci de bien vouloir vous faire connaître auprès du Centre Communal d'Action Sociale **02.40.80.17.80**. Grâce à cela les services de la Ville pourront définir votre besoin d'aide, de soutien ou de secours en cas de déclenchement du Plan Canicule.

ENVIRONNEMENT

Poubelles des cimetières de Clisson

Les poubelles des deux cimetières de Clisson sont mises à la disposition du public pour y déposer exclusivement leurs déchets provenant de l'entretien des tombes et sépultures (fleurs, gerbes, déchets divers, ...).

En aucun cas pour y déposer des déchets ménagers (ordures ménagères et sacs spéciaux contenant des déchets propres et secs à recycler) voire des déchets verts et des animaux morts. L'environnement étant l'affaire de tous, il n'est pas normal que les agents communaux constatent et collectent dans les cimetières les déchets que les

habitants y déposent par négligence. De plus les bornes de propreté installées dans le bourg de CLISSON sont également et régulièrement remplies de sacs contenant les ordures ménagères de certains riverains qui n'ont pas le courage de déposer dans leur conteneur leur propres ordures ménagères, préférant les mettre dans les poubelles publiques par facilité et incivisme. Le cadre de vie et la propreté de CLISSON passent aussi par une prise de conscience des habitants à respecter les consignes en matière de gestion des déchets ménagers.

PIZZA ZAZA

Emmanuelle CHEREAU
Pizzas, Flammenkuchen
à emporter

1, porte Palzaise - CLISSON
Tél. 02.40.54.35.37
Du mardi au mercredi :
18h-21h / Jeudi : 18h-21h30
Vendredi et samedi :
18h-22h30
Dimanche : 18h-21h30



PMU

William et
Mauricette BROUT
Bar PMU

7, place Saint-Jacques
44190 CLISSON
Tél. 02.40.54.01.63
Ouvert tous les jours
sauf le jeudi de 8h à
20h30



UNICIS

Responsable Agence :
Mme Sylvie TOI
Agence de rencontres
et de Loisirs

6, rue du Prieuré
44190 CLISSON
Tél. 02.40.35.13.13
Uniquement sur rendez-vous



PHILIPPE HEURTEAU Peintre Décorateur

Tél. 02 40 80 61 60
06 26 15 69 90
heurteauphilippe@free.fr



ENFANCE

2^{ème} édition de la semaine Fraîch'attitude



Jeudi 18 mai, dans la salle des maîtres de l'école Jacques Prévert de Clisson se dégageait une bonne odeur de fruits et de légumes ...

On pouvait également remarquer des allées et venues de classes entières, dans cette salle où en général les enfants ne s'aventurent pas.

Cette année à Clisson, et pour la seconde fois en France, les enfants sont sensibilisés à l'importance et à la diversité des fruits et des légumes dans le cadre de la semaine de la Fraîch'attitude. Le concept est simple mais essentiel. Il a pour but d'améliorer la santé de tous grâce à une éducation alimentaire, à rendre accessibles les fruits et légumes frais tout en faisant découvrir la diversité des saveurs par une dégustation. A l'occasion de cette manifestation, l'école Jacques Prévert a fait venir un producteur de la région, qui a pu faire partager ses connaissances et sa passion aux jeunes Clissonnais, qui ne regarderont plus leurs légumes de la même façon.

Animations estivales au Centre de Loisirs

Toutes les semaines, des activités diversifiées et au choix, des ateliers manuels, des ateliers d'expression, pêche, jeux de construction, jeux sportifs, cabanes, grands jeux à thèmes, piscine, sorties, nuitée au centre (le jeudi soir) au Centre de Loisirs de Clisson.

Du 05 au 13 juillet

→ Cactus et Sombbrero aie ! aie ! aie !

Du 17 au 21 juillet → Ma cabane au Canada

Du 24 au 28 juillet → Levez l'ancre moussaillons !

Du 31 juillet au 04 août → Samba et Paillettes

Du 7 au 11 août → L'âge de Glace

Du 16 au 18 août → Le Château dans le ciel

Du 28 août au 1^{er} septembre

→ Raid aventure en Australie

■ Les inscriptions au centre de loisirs se font à la journée à l'accueil de la Maison de l'Enfance Esplanade Klettgau - 44190 Clisson

Tél. 02 40 54 29 50

■ Horaires d'ouverture de l'accueil :

Lundi : 8h45-12h15

Mardi : 8h45-12h15 / 14h-18h

Mercredi : 14h-18h

Jeudi : 8h45-12h15

Vendredi : 8h45-12h15 / 14h-18h



HOMMAGE

Gaetano Di Martino

Le sculpteur italien qui depuis presque vingt ans partageait son temps entre son atelier, en région parisienne, et Clisson, s'est éteint le 3 avril dernier. Il repose désormais près du parc de la Garenne Valentin où, en 1997 la municipalité lui avait organisé une exposition.

Personnage haut en couleur, artiste mondialement connu, Gaetano Di Martino a aimé le calme et le charme de notre cité.

Il vient d'y terminer son parcours que lui-même, avec son accent inimitable, il aimait à raconter ainsi :

"Dans la confusion indescriptible où le monde est resté, de l'aube à aujourd'hui, il me semble raisonnable de supposer instinctivement, surtout dans mon cas, que toutes interprétations sont possibles.

En effet, un jour, la grande géographie céleste me projeta, le 4 juillet 1922, sur la planète qu'on appelle Terre ! En un lieu : Naples. Egaré dans le mystère cosmique, je conserve le choc dans mon esprit, la transparence d'être un touriste interstellaire qui vogue ou navigue toujours sur les eaux tumultueuses de son existence.

La main de mon père me révéla que l'art n'est pas un violon d'Ingres d'adultes, ni le jouet de petits enfants, mais un mystère à contempler. Pendant des années je fus son fils et son élève, il m'initia aux secrets de son métier.

De l'argile au moulage, de la cire au bronze et à la mise au point, fréquentant plusieurs ateliers d'artistes en Italie, je

me trouvais sur l'Altissimo où Michel Ange a extrait dans la pierre brute la forme pure de ses œuvres.

La pierre devint mon pain quotidien.

Mes vrais maîtres sont les Etrusques, les Egyptiens, les Celtes et les diaboliques difficultés de la vie.

Et avec les mains, le cœur, la générosité et l'amour, j'ai martelé des tonnes et des tonnes, pour rechercher l'innocente de l'œuvre, travaillant parallèlement plusieurs matériaux pour en acquérir la variété technique.

J'ai préféré la pierre qui a vu l'aube des ténèbres : sa dureté, sa magie, son mystère et sa générosité m'ont fasciné. Je l'aime avec l'ardent enthousiasme de l'amoureuse sérénité de l'esprit.

Ressentant la nécessité de changer de lumière, je me transfère à Paris en 1960 et participe intensément depuis au développement culturel de nombreuses villes de France.

Installé dans une petite commune de Seine et Marne, dans le silence de la nature, la magique musique de la pierre réveille mes visions imaginatives cachées dans l'inconscience, pour créer des formes mythiques et symboliques.

Mon premier contact avec la ville de Clisson

date de 1987, année où je fus invité par la ville de Cholet à participer comme "invité d'honneur" du salon des Arts.

D'un verre à l'autre, je me suis lié d'amitié avec mon confrère Bernard Rialland, en vérité pas pour l'art, mais pour le muscadet... Et me voilà à Clisson chez Monsieur Méchineau, sympathique vigneron qui m'apprit à vider ses cuves pour remplir mes bouteilles...

L'autoroute de la Loire-Atlantique devint pour moi la route des vacances trois ou quatre fois par an ; j'ai passé quelques journées de repos en me gargarisant la gorge pour le plaisir du changement d'air et de climat.

La Garenne Valentin est ma révélation : "Alter Ego"

Un second moi-même issu de la profondeur de l'inconscient qui se fond dans la nature par l'imagination créatrice !

Pour la sculpture, j'ai brûlé ma vie dans les ténèbres de la lumière pour l'essentielle pureté, mais le mystère cosmique ne m'a pas encore éclairé sur le secret de l'inexplicable : Résurrection, Transfiguration, quoi ? l'art est une contemplation ! Symbole magique."

ARRIVEDERCI !

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 MARS 2006

Ceci n'est qu'un résumé du travail des élus. Si vous souhaitez davantage d'informations, vous pouvez vous adresser à l'élu de votre quartier.

MOYENS DES SERVICES

SERVICE FINANCIER

Budgets et comptes

Compte Administratif de l'exercice 2005

Etude, vote et affectation des résultats du budget général de la commune et des budgets annexes des services de l'Assainissement de l'Eau potable et du Lotissement

Budget général de la commune

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
Dépenses	4 709 378,80 €	5 167 512,95 €
Recettes	3 018 081,38 €	7 183 803,47 €
Déficit global de clôture	1 691 297,42 €	/
Excédent global de clôture	/	2 016 290,52 €

Budget annexe de l'assainissement

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
Dépenses	1 188 442,98 €	451 226,21 €
Recettes	1 449 817,09 €	1 094 512,08 €
Déficit global de clôture	/	/
Excédent global de clôture	261 374,11 €	643 285,87 €

Budget annexe de l'eau potable

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
Dépenses	119 943,56 €	476 328,74 €
Recettes	136 113,00 €	798 668,25 €
Déficit global de clôture	/	/
Excédent global de clôture	16 169,44 €	322 339,51 €

Budget annexe du lotissement "Clos Saint-Vincent"

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
Dépenses	/	67 954,21 €
Recettes	/	110 216,93 €
Déficit global de clôture	/	/
Excédent global de clôture	/	42 262,72 €

Budgets et comptes

Compte de Gestion de l'exercice 2005

Adoption des comptes de résultats présentés par la Trésorière

Monsieur le Maire informe l'assemblée que l'exécution des dépenses et des recettes relatives à l'exercice 2005 a été réalisée par la Trésorière en poste à Clisson et que le Compte de gestion établi par cette dernière est conforme au Compte Administratif de la commune.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, le Conseil adopte le Compte de Gestion du budget général de la commune et des budgets annexes, et précise que ce Compte de Gestion n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Impôts locaux

Etude et vote des taux 2006

Le Conseil, décide d'appliquer, à la hausse, une variation proportionnelle de 3 % et FIXE les taux des impôts locaux de l'année 2006 (voir tableau ci-après)

	Taux 2005	Taux 2006	Base d'imposition	Produit correspondant
T.H. Taxe d'habitation	13,26 %	13,66 %	6 056 000	827 250 €
F.B. Foncier bâti	17,11 %	17,62 %	5 491 000	967 514 €
F.N.B. Foncier non bâti	45,74 %	47,11 %	86 300	40 656 €
				1 835 420 €

Budgets et comptes

Budget Primitif de l'exercice 2006

Etude et vote du budget général de la commune et des budgets annexes des services de l'Assainissement de l'Eau potable et du Lotissement - Choix du régime de provisions

Monsieur le Maire donne lecture des grandes orientations du Budget Primitif de l'exercice 2006, conformément aux documents budgétaires transmis à chaque conseiller.

Après analyse des comptes, le Conseil, adopte le Budget Primitif de l'exercice 2006, pour le budget principal de la commune :

	DÉPENSES	RECETTES
INVESTISSEMENT	7 879 782,00 €	7 879 782,00 €
Affectation de l'excédent de fonctionnement		1 000 000,00 €
Propositions nouvelles 2006	4 657 219,77 €	4 780 866,12 €
Reprise des restes à réaliser 2005	1 512 375,11 €	2 098 915,88 €
Reprise excédent d'investiss.	1 710 187,12 €	/
FONCTIONNEMENT	7 101 063,00 €	7 101 063,00 €
Propositions nouvelles 2006	7 101 063,00 €	6 065 882,78 €
Reprise excédent de fonction.		1 035 180,22 €
TOTAL	14 980 845,00 €	14 980 845,00 €

pour le service annexe de

l'assainissement :

	DÉPENSES	RECETTES
INVESTISSEMENT	1 502 030,00 €	1 502 030,00 €
Propositions nouvelles 2006	1 425 254,58 €	1 104 266,89 €
Reprise des restes à réaliser	76 775,42 €	136 389,00 €
Reprise excédent d'investiss.		261 374,11 €
EXPLOITATION	912 986,00 €	912 986,00 €
Propositions nouvelles 2006	912 986,00 €	591 700,13 €
Reprise excédent d'exploitation		321 285,87 €
TOTAL	2 415 016,00 €	2 415 016,00 €

pour le service annexe des lotissements, arrêté comme suit :

	DÉPENSES	RECETTES
EXPLOITATION	42 262,72 €	42 262,72 €
Propositions nouvelles 2006	42 262,72 €	/
Reprise des résultats reportés	/	42 262,72 €

Emprunt

Adoption du montant globalisé des emprunts pour l'exercice 2006

L'équilibre général du budget primitif de l'exercice 2006, compte tenu du montant des investissements votés, inclut un volume d'emprunts de 1 300 000 euros. Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à la majorité (six oppositions), adopte le programme globalisé des emprunts nécessaires.

Budgets et comptes

Amortissement des biens

Fixation des durées applicables

Le Conseil, après en avoir délibéré, fixe la durée d'amortissement des biens acquis

en section d'investissement sur le budget général et les budgets annexes de la Commune de Clisson et confirme la délimitation qui précise que les biens acquis avec une valeur unitaire inférieure à 500 € seront amortis en totalité et sortis de l'actif dans l'exercice qui suit leur date d'acquisition.

Budgets et comptes - Provisions

Constitution d'une provision pour couvrir les risques d'impayés de l'ancien occupant du village vacances Henri IV "l'association Relais Soleil Vacances Chlorophylle".

Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de constituer, sur l'exercice 2006, une provision pour risque et charges de fonctionnement d'un montant de 49 119,91 €, destinée à couvrir le risque d'irrécouvrabilité des titres de recettes établis en 2001 à l'encontre de "l'Association Relais Soleil Vacances Chlorophylle".

SERVICE PERSONNEL

Emplois saisonniers

Fixation de la liste des emplois temporaires à pourvoir en 2006, pour faire face à des besoins occasionnels ou saisonniers

Chaque année, il est nécessaire de recourir à des emplois saisonniers, le Conseil municipal, autorise à recruter

Camping du Moulin :

- un poste de gardien contractuel

Exposition de la Chapelle des Templiers :

- un poste de gardien

Exposition de l'espace Saint-Jacques :

- un poste de gardien

CLSH :

- quinze postes, pour la période allant du 3 juillet au 31 juillet 2006

- quinze postes, pour la période allant du 1^{er} août au 3 septembre 2006

- dix postes à chaque période de petites vacances scolaires

Centre Technique Municipal :

- dix postes, pour la période allant du 1^{er} juillet au 31 août 2006

- un poste, pour la période allant du 14 février au 15 juillet 2006

Généralités - Journée de Solidarité

Fixation des modalités d'application de la loi du 30 juin 2004

Monsieur Payen, adjoint, rappelle à l'assemblée que la journée de Solidarité, en 2005, avait été fixée au lundi de Pentecôte. Le Conseil, décide

d'ajouter à la durée annuelle du temps de travail à réaliser par les agents, les sept heures, correspondant à la journée de Solidarité instituée par la loi, en vue d'assurer le financement des actions en faveur de l'autonomie des personnes âgées et handicapées.

ACCUEIL À LA POPULATION

■ SÉCURITÉ-POLICE

Hygiène et Santé Publique - Société MORAND de Saint-Hilaire-de-Clisson Avis à donner sur l'exploitation de cet établissement soumis à autorisation

Le Conseil, après analyse du dossier, émet un avis favorable à la demande d'autorisation de l'atelier de découpe et de transformation de viandes présentée par la SAS MORAND de Saint-Hilaire-de-Clisson.

CADRE DE VIE ET ESPACES PUBLICS

■ SERVICE URBANISME

Plan d'Aménagement et de développement durable Organisation du débat

Madame HERY du Cabinet CITADIA et

Monsieur Gabriel Gounelle, responsable du service "urbanisme", ont présenté et commenté les grandes lignes du dossier réalisé en concertation avec le groupe de travail.

Biens communaux - Opérations délibérées au cours de l'année 2005

Approbation de la liste

Le Conseil Municipal, approuve la gestion des biens et les opérations immobilières délibérées au cours de l'année 2005.

Biens communaux - Route de Cugand Ouverture d'une enquête préalable à la déclaration d'utilité publique et ouverture d'une enquête parcellaire

Lors de la délibération en date du 17 novembre 2005, la commune a approuvé les travaux de restructuration de la route de Cugand.

Pour assurer une meilleure sécurité automobile, il est prévu, dans le cadre de cette opération, de supprimer le carrefour à feux à l'intersection de la route de Cugand, de la rue des Ajoncs, et de la Petite rue Saint-Gilles, pour le remplacer par un giratoire.

Ce réaménagement va nécessiter l'acquisition d'un pan coupé. Le Conseil, demande l'ouverture d'une enquête préalable à la déclaration d'utilité publique et l'ouverture conjointe d'une enquête parcellaire, en vue de l'obtention d'un

arrêté déclaratif d'utilité publique et d'un arrêté de cessibilité au profit de la commune.

Zac du Val de Moine

Transfert des voies et des équipements dans le domaine communal

Le Conseil Municipal, décide d'incorporer dans le domaine communal les équipements communs de la ZAC du Val de Moine, appartenant à la Société FONCIER CONSEIL.

ENFANCE ET ACTION ÉDUCATIVE

■ SERVICE HALTE-GARDERIE

Partenariat financier

Convention à intervenir avec la Commune de Saint-Hilaire-de-Clisson

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, accepte d'accueillir les enfants de la commune de Saint-Hilaire-de-Clisson au service de la halte-garderie dans les mêmes conditions que ceux de Clisson, Gétigné, Gorges et Saint-Lumine-de-Clisson.

Le Conseil précise que Saint-Hilaire-de-Clisson participera au solde communal au prorata des enfants issus de sa commune.

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 AVRIL 2006

MOYEN DES SERVICES

■ SERVICE FINANCIER

Tarifs, régies et participations

Centre de Loisirs sans Hébergement

Fixation du tarif "nuitée" applicable aux enfants de 0 à 6 ans

Le barème des activités du Centre de Loisirs sans Hébergement appliqué aux familles est dégressif et se calcule sur le principe des quotients familiaux.

Afin d'harmoniser les tarifs de l'ensemble des activités du Centre de Loisirs sans Hébergement, il est proposé de remplacer le forfait 'nuitée' par un montant basé sur le principe des quotients familiaux.

Le Conseil, décide d'appliquer le principe des barèmes dégressifs sur l'ensemble des tarifs du service

du Centre de Loisirs sans Hébergement, à compter du 1^{er} juillet 2006, pour les enfants de 0 à 6 ans.

CENTRE DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT			
Nuitée organisée sur le site du CLSH			
Quotients familiaux	Forfait 2005	2006	
< 381,12	6,98 €	4,00 €	
de 381,12 à 457,34	6,98 €	4,50 €	
de 457,35 à 564,05	6,98 €	5,00 €	
de 564,06 à 686,01	6,98 €	5,50 €	
de 686,02 à 838,46	6,98 €	6,00 €	
de 838,47 à 1 067,14	6,98 €	6,50 €	
> 1 067,15	6,98 €	7,00 €	

CADRE DE VIE ET ESPACES PUBLICS

■ SERVICE URBANISME

Biens communaux Chemin de Mocrat

Le Conseil décide de vendre un délaissé

communal à prendre dans le chemin de l'ancienne décharge municipale de Mocrat.

■ SERVICE TECHNIQUE

Eclairage public

Définition du programme 2006

Le Syndicat Mixte d'Energie de la Région Sud de Nantes (SYDELA) détient, dans le cadre du transfert "des compétences" la maîtrise d'ouvrage des opérations d'investissement en éclairage public qui, après réalisation des travaux, deviennent propriété de la commune.

Le choix des sites et des opérations est décidé par la Commune, ainsi que le type d'appareillage (lanternes, candélabres...). Les projets sont confiés au SYDELA qui réalise les travaux et perçoit une participation financière de la Commune

(suite page 7)

déterminée par une convention à intervenir pour chaque opération.

Comme chaque année, Monsieur le Maire engage des dépenses d'investissement pour la modernisation et le remplacement des appareillages d'éclairage public.

Le Conseil valide le programme 2006 d'extension, de réfection et d'amélioration des appareillages d'éclairage public.

■ SERVICE PATRIMOINE BATI

Equipements sportifs, culturels et de loisirs - Gymnase Cacault

Lancement des travaux d'extension

Le Conseil décide de lancer les travaux d'extension du Gymnase Cacault, afin de réaliser un espace fonctionnel de gymnastique de 200 m², destiné aux utilisateurs du Gymnase (Collège et associations sportives).

ANIMATION ET VIE DE LA CITÉ

■ SERVICE TOURISME

Terrain de camping "Le Moulin"

Approbation du règlement intérieur modifié

Le camping municipal "Le Moulin" est un équipement important de l'offre touristique, ouvert chaque année de la mi-avril au début du mois d'octobre.

Afin d'en améliorer le fonctionnement, un nouveau règlement intérieur du Camping est proposé, comportant les modifications suivantes :

- la discipline,
- l'accueil de visiteurs,
- la mise en place d'une machine à laver le linge.

Le Conseil Municipal, approuve le nouveau règlement intérieur, tel qu'il est annexé à la présente délibération et donne pouvoir au responsable du camping, représentant le Maire, pour faire appliquer le règlement, à défaut le policier municipal pour qu'il dresse procès-verbal en cas de besoin.

ENFANCE ET ACTION ÉDUCATIVE

■ SERVICE ENFANCE-JEUNESSE

Maison de l'Enfance

Programme d'investissement 2006

Demande d'aide financière auprès de la CAF 44

Chaque année, la Caisse d'Allocations Familiales de Loire-Atlantique peut

apporter une aide financière à l'investissement aux collectivités pour leur permettre d'améliorer les conditions d'accueil des enfants.

Le Conseil, accepte le programme d'investissement proposé à hauteur de 7 680 € HT, tel qu'il est présenté ci-après

et sollicite de Monsieur le Directeur de la Caisse d'Allocations Familiales de Loire-Atlantique une aide maximale sur le projet présenté, au titre des subventions d'investissement.

■ MOT DE L'OPPOSITION

Actualité municipale :

Depuis deux ans, la municipalité a décidé de créer une crèche avec trois autres communes. Le souci d'aider les parents à trouver des modes de garde adaptés à chacun, nous le partageons. Il est important de donner des réponses à l'accueil des jeunes enfants.

Jusqu'au dernier conseil municipal de Mai, nous n'avions pas approuvé la démarche car pour nous, "la fin ne justifie pas les moyens": la municipalité n'a pas su réfléchir avec la population concernée avant de faire un choix. Pourtant, son rôle n'est-il pas de réaliser des projets et de faire vivre la démocratie !!!

Aujourd'hui, le projet avance et nous voulons l'enrichir. C'est pour cette raison que nous avons validé le lancement de la procédure de consultation des entreprises. Notre vote a été assorti d'une demande de label haute qualité environnementale (H.Q.E.) : faire des choix favorables aux économies d'énergie et aux énergies renouvelables, sélectionner des matériaux offrant un confort suffisant aux enfants et préservant leur santé.

Cette crèche, investissement financier important, doit être de qualité, répondre aux attentes des parents et son coût de fonctionnement doit être "raisonnable".

Actualité saisonnière :

La parution de ce bulletin coïncide avec le début de la saison touristique. Le tourisme est une compétence exercée par la communauté de communes à travers l'office du tourisme.

La venue des touristes dans notre région s'explique par la qualité patrimoniale, qu'elle soit historique, culturelle, environnementale ou liée à la viticulture.

Le tourisme en Vallée de Clisson doit donc développer les excursions autour des thèmes de la culture, de la nature et de la gastronomie.

La mise en place d'un parcours d'interprétation est une réponse parmi d'autres. Cependant, nous souhaitons fortement voir s'ouvrir et s'animer nos grands sites historiques ; les élus de la liste "Vivre à Clisson", entre autres, y travaillent aujourd'hui avec le Conseil Général.

L'hébergement des touristes est le second problème à résoudre. Le terrain de camping municipal peut devenir une résidence de qualité s'il est aménagé et valorisé : aux portes du centre-ville historique, il se situe près de la Sèvre et du village typique de Gervaux. Il a l'avantage de la proximité et n'empiète pas sur des espaces naturels préservés.

L'hébergement en gîtes, chambres d'hôtes et en hôtel concerne d'abord les touristes mais aussi de nombreux nouveaux arrivants à Clisson. Nous devons mesurer plus précisément ces différents besoins pour adapter en conséquence les lits offerts dans notre ville.

Si la Vallée de Clisson n'a pas vocation à développer un tourisme de masse, elle doit pouvoir accueillir les touristes de toutes conditions.

Nous sommes heureux d'accueillir les visiteurs de notre vallée si belle en ce début de saison touristique. Nous leur souhaitons bon séjour parmi nous... "pour ce qui leur plect".

Les élus minoritaires

Réponse à l'intervention du groupe "Vivre à Clisson" concernant LA CRÈCHE INTERCOMMUNALE

Lors du Conseil Municipal du 18 mai 2006, la minorité municipale conduite par le groupe d'élus "Vivre à Clisson" souhaite nous faire rentrer dans une polémique en ce qui concerne le projet de crèche intercommunale.

Nous sommes très surpris de l'attitude de l'opposition : il nous semblait que certains projets, qui vont dans le sens de l'action publique et du devoir d'une collectivité de répondre aux besoins de la population, pouvaient rencontrer une unanimité sans querelle et sans polémique politique.

L'opposition nous reproche le manque d'études et de réflexion préalablement partagée

Ces collectivités, sensibles à la petite enfance, ont commencé à travailler ensemble en 2003 ; elles se sont réunies une quinzaine de fois jusqu'à fin juin 2004, ont multiplié les rencontres avec des partenaires spécialisés, notamment la Caisse d'Allocations Familiales. Cette dernière partenaire, essentielle à ce projet, a suivi régulièrement l'évolution du dossier ; c'est elle qui a confirmé le nombre de places nécessaires sur le territoire intercommunal.

A chaque étape du projet, nous avons réuni la commission Petite Enfance, où l'opposition municipale était systématiquement représentée, hélas sans la présence régulière de ceux qui, aujourd'hui, conduisent cette polémique.

Les différents modes de gestion n'ont pas été comparés

C'est un projet important qui engage clairement notre ville et les communes qui sont partenaires ; comment imaginer que le travail technique n'a pas été réalisé avec le maximum de précaution et d'approche de l'existant dans le département. Nous avons visité plusieurs structures : multi-accueil, mini-crèche, crèche... avec des modes de gestion différents : collectif, familial, associatif. Nous avons rencontré des municipalités et pris de nombreux contacts avec des responsables de structures, des intercommunalités...

Ces approches techniques, complétées par un travail particulier de chaque mairie, a permis aux élus de s'orienter favorablement vers une crèche collective.

Que le SIVU (Syndicat à Vocation Unique) n'a pas été réfléchi en commun

Ce projet concerne quatre communes. Sont-elles toutes dans l'erreur ? Les Maires n'ont-ils pas toutes les compétences nécessaires pour apprécier et décider suivant les éléments techniques d'un dossier ? A entendre l'intervention de "Vivre à Clisson", on pourrait le penser. Le nombre de places a été établi suivant plusieurs critères et en plein accord avec les quatre communes. Il faut entendre par nombre de places, le nombre d'heures enfants par commune.

Que la Ville de Clisson a généreusement donné 54 000 € au SIVU

Le montant correspond à l'estimation du terrain qui a été vendu à l'euro symbolique au SIVU. Eh bien oui, la Ville de Clisson sait être généreuse et solidaire lorsqu'elle répond à l'ensemble des préoccupations de chacun, c'est ce principe qui anime notre action municipale.

La politique de la petite enfance n'est pas partagée par tous les partenaires

La ville de Clisson et les communes partenaires ont le même état d'esprit et le même souci de développer les services d'accueil de la petite enfance : répondre à une demande très forte des familles sur les problèmes d'accueil des jeunes enfants.

Quant au mode de chauffage et après plusieurs études avec le cabinet d'architecte, le SIVU a opté pour un chauffage par géothermie.

L'eau chaude sanitaire sera produite en continu par une chaudière murale au gaz afin d'obtenir une température de 70° pour lutter contre la légionellose.

La construction de cette crèche de 35 places débutera en septembre 2006 pour une ouverture septembre 2007.

JM BUSSON
Adjoint

Responsable du Groupe de Pilotage

La Gendarmerie vous informe

Dégradations par TAGS de biens privés et publics Destruction d'aubettes de bus et SNCF

L'été 2005, commence fort sur la cité Clissonnaise en ce début juillet 2005. Entre le 1^{er} et le 15 juillet 2005, des TAGS et inscriptions viennent fleurir les murs, les vitrines, les voitures et édifices publics dans le centre ville de Clisson, le secteur de la gare et sur l'esplanade Klettgau. Ces actes d'incivilités sont ponctués par des bris d'aubettes de bus et SNCF. Le préjudice est estimé à 6000 €.

■ Les enquêteurs de la brigade de Clisson mènent des investigations sur les nombreux groupes de jeunes se réunissant dans le centre ville et ses abords, et finissent par identifier après recoupements et témoignages, les auteurs de ces dégradations volontaires.

■ Un premier groupe de jeunes majeurs originaires de Monnières et de la région Strasbourgeoise est identifié et confondu sur l'ensemble des dégradations par TAGS et bris de l'aubette SNCF.

de Maisdon sur Sèvre - Remouillé et la Bruffière brisent volontairement et sans mobile apparent les aubettes de l'esplanade Klettgau.

Les protagonistes sont convoqués au parquet de Nantes afin d'y répondre de leurs actes.

Il est rappelé aux parents, qu'ils sont civilement responsables de leurs enfants jusqu'à la majorité et que pour tout acte dommageable de leurs protégés, il leur revient d'indemniser.

■ Les gendarmes constatent une nouvelle fois que les jeunes impliqués dans cette affaire, sont tous consommateurs de stupéfiants. Un rappel est fait sur la consommation des produits illicites, la prise de drogues et son coût entraînent inévitablement des écarts de conduite reconnus.

Les enquêteurs rappellent l'importance des témoignages dans le cadre d'une enquête. "Ce n'est pas de la délation, c'est du Civisme"

COMITÉ DE JUMELAGE DES CANTONS DE CLISSON ET DE KLETTGAU

30^{ème} anniversaire du jumelage

"AMITIES SANS FRONTIERES" ce furent les premiers mots qui ont été dits et remis à l'accueil à notre arrivée à Klettgau en ce vendredi soir 28 avril. Le badge des 200 participants français portait cette inscription et rien ne pouvait mieux illustrer ce 30^{ème} anniversaire que ce mot AMITIE que nous partageons avec nos amis allemands depuis 30 ans.



Après l'accueil en musique par l'harmonie de Griefßen et, bien sûr, le verre de l'amitié accompagné de spécialités locales, chacun repartait dans sa famille pour faire connaissance ou retrouver ses amis. Le samedi matin la cérémonie officielle de renouvellement du jumelage revêtait toute la solennité que l'on accorde à un évènement important. Après les discours d'usage des Présidents des deux Comités : Monsieur LABOUERE et Madame KRAMER, de Madame RICHARD, Présidente de la Communauté de Communes de l'agglomération de Clisson, de Monsieur Wolker JUNGSMANN, Bürgermeister de Klettgau et de Monsieur MERLET, Conseiller Général, Madame KRAMER recevait la médaille du département de Loire-Atlantique ainsi que la médaille d'argent du mérite du Landkreis de Waldshutt remise par le Landrat Bernhard Wütz, (sous-préfet de la région).

Madame KRAMER ayant fait part de son intention d'arrêter ses fonctions de Présidente, cette cérémonie fut donc l'occasion de la remercier chaleureusement pour le formidable travail accompli depuis 30 ans. Toujours présente, se dévouant sans compter, Madame KRAMER a marqué le jumelage de son empreinte mais nous faisons confiance à l'équipe qui prendra la suite.

A l'issue de cette cérémonie la Chorale de l'A.O.C.V. nous interprétait l'hymne européen avec un couplet en allemand repris par la salle tout entière, debout, sous un tonnerre d'applaudissements. Puis les élèves de la Reahlschule de Jestetten clôturaient cette manifestation en interprétant la chanson "Aux champs Elysées" avec le couplet en français qui était repris, lui aussi, par l'assemblée.

Dans l'après midi, une grande kermesse était organisée. Toutes les associations

de Klettgau présentaient leurs activités autour de stands ou d'animations. Un podium était dressé dans la cour. La délégation française tenait un stand de produits régionaux (muscadet, galettes, gros sel, huîtres) qui furent très appréciés par nos amis allemands. Quelques personnes avaient également emporté des palets pour leur faire découvrir ce jeu typiquement régional. Pendant ce temps les jeunes filles de l'école de Danse de Gorges se produisaient ainsi que l'orchestre et la chorale de l'A.O.C.V. Puis les associations allemandes, elles aussi, faisaient des démonstrations et présentaient un programme riche et varié : groupe folklorique, masques de carnaval, piste de roller, tennis, vélo, gymnastique, danse de salon, inauguration d'un jeu de boules dans l'après-midi, etc... le tout entrecoupé de dégustations.

La soirée se terminait dans la joie et la bonne humeur.



AVF patrimoine et histoire locale - généalogie

La section "Histoire et Patrimoine" fait partie, depuis quatre ans, des nombreuses activités de l'association A.V.F Clisson. Depuis une année s'est ajoutée une section : "recherche généalogique".

Devant le succès remporté par la dernière conférence "Passion des frères Cacaault" ainsi que par l'exposition qui a suivi, les responsables ont décidé, après avoir demandé l'accord du Conseil d'Administration d'A.V.F., de renforcer l'équipe et d'y associer des membres actifs et des membres consultatifs qui auront une tâche bien précise, en rapport avec leurs spécialisations.

La Section souhaite poursuivre l'expérience chaque année en proposant conférences et expositions sur un personnage ayant marqué la ville de Clisson. L'année 2007 sera l'année consacrée à Olivier de Clisson. L'organisation de ces manifestations sera prise en charge par la Municipalité, A.V.F Clisson et ses différents partenaires.

Dans le programme de l'année 2006, la section "Histoire et Patrimoine" présente une exposition intitulée "Regards sur Clisson". Cette exposition sera axée sur le patrimoine de la Vallée de Clisson, en partant de gravures et de cartes postales anciennes exposées parallèlement avec des photos récentes prises sous le même angle de vue afin de mettre en évidence l'évolution du Patrimoine.

Cette exposition se déroulera du 22 juillet au 17 septembre en l'Espace Saint-Jacques, du mercredi au dimanche de 15h30 à 19h.

Regards sur Clisson

Le temps qui passe, mouvement permanent et irréversible, est une loi naturelle de l'Univers. Le temps qui passe transforme profondément les hommes et les œuvres qu'ils créent, ainsi en est-il des paysages, des sites, des villes et des villages. Ils évoluent au fil des siècles et changent d'aspect. Des espaces naturels sont urbanisés, certains bâtiments deviennent des ruines et disparaissent, d'autres sont réhabilités et revivent ; de nouvelles constructions sont érigées et le temps donne une autre image de la vie.



Rue de la Vallée



Vue sur Notre Dame depuis le château

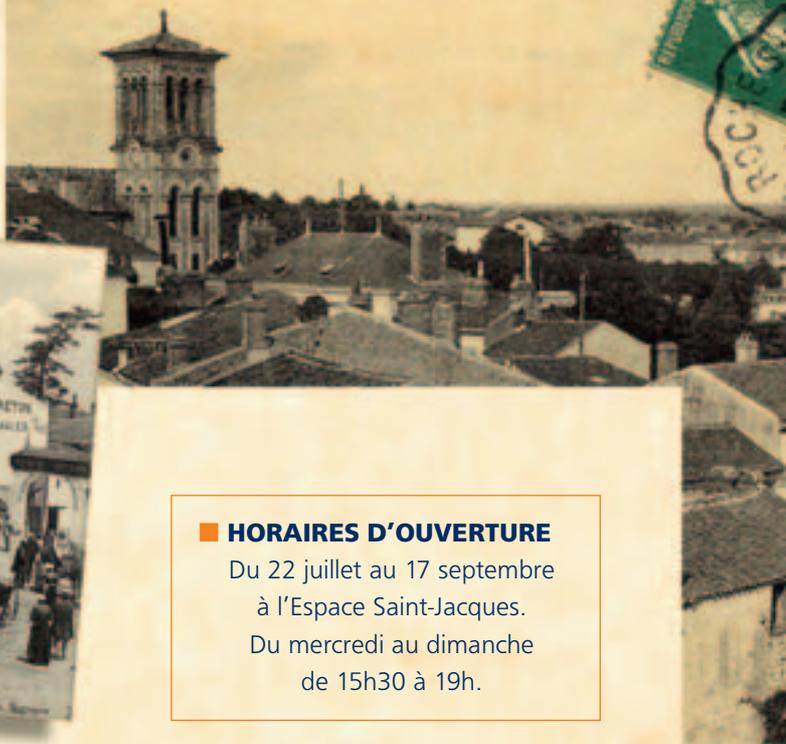


"Regards sur Clisson" est une invitation à faire un arrêt sur image, pour découvrir et constater l'œuvre du temps sur notre ville.

Cette recherche débute il y a deux cents ans, au début du XIX^{ème} siècle, époque vitale de la reconstruction de la cité qui relève les ruines de la Révolution. La vie et la beauté apparaissent sur de fines gravures d'artistes, dont certains des albums de leurs œuvres clissonnaises, largement diffusés et commercialisés dans toute la France.



Au fil du temps...



Place Saint-Jacques

■ HORAIRES D'OUVERTURE

Du 22 juillet au 17 septembre
à l'Espace Saint-Jacques.
Du mercredi au dimanche
de 15h30 à 19h.

La recherche au fil du temps se poursuit et s'arrête ensuite, dans les années 1900, époque féconde en représentations sur des cartes postales, des monuments, des rues et la vie des habitants. Ces cartes postales sont autant de témoignages qui nous révèlent l'ambiance de cette période dite de la "Belle Epoque".

La seconde invitation de l'exposition est de découvrir un ensemble de photographies récentes ; elles sont les témoins de ce que sont devenus, à ce jour, ces mêmes sites, ces mêmes rues, ces maisons. La comparaison entre les documents de deux époques différentes permet de constater les multiples évolutions de la société et du cadre de vie clissonnais, avec particulièrement l'apparition de l'automobile.

Enfin s'inscrivant dans ce thème du temps qui passe, des artistes clissonnais vous proposent une vision d'anticipation et d'avenir pour Clisson. Ils soumettent à votre appréciation des transformations, des améliorations qui mettraient en valeur et embelliraient des sites et des éléments importants ou secondaires du patrimoine.

Ainsi le triptyque - passé - présent - avenir, rentre dans le cycle universel du temps qui passe.

Ces évocations nous invitent : à retrouver ce qui fut, à apprécier ce qui est et à s'évader par la pensée vers ce qui pourrait être.



Rue
des Halles



9 et 10 septembre 2006

Randissimo



Pour cette 5^{ème} édition, les communes de la Vallée de Clisson et leurs associations se mobilisent aux côtés de l'Office de Tourisme pour proposer 5 randonnées pédestres et 2 circuits canoë qui vous permettront de découvrir le patrimoine de la Vallée de Clisson. Ces circuits sont encadrés et animés (exposition, démonstration, visites de sites privés..)

Au programme à CLISSON:

- Le club de canoë de Plessard proposera un circuit canoë jusqu'à Gervaux (avec la visite du moulin) :

plusieurs départs sont prévus le samedi après-midi, le dimanche matin et le dimanche après-midi. En bonus : une nocturne le samedi soir.

- La section marche d'AVF Accueil proposera une randonnée pédestre nocturne le samedi soir. Ce sera l'occasion pour les marcheurs de découvrir les plus beaux monuments de la ville illuminés.

D'autres randonnées pédestres seront proposées sur l'ensemble du week-end dans les communes de Monnières, Vieilleville, Boussay, Saint-Lumine de Clisson ainsi qu'un autre circuit canoë avec le club de Gétigné.

■ Programme complet disponible à l'Office de Tourisme à partir du 15 juillet.

■ Renseignements : **02-40-54-02-95**



La Vallée de Clisson sur téléphone mobile : c'est parti !

La Communauté de Communes et l'Office de Tourisme ont établi un partenariat avec France Télécom pour expérimenter, en Vallée de Clisson, un guide touristique sur téléphone mobile dénommé "Mobivisit" qui présente et valorise les informations touristiques et culturelles.

Ainsi, à tout moment, le visiteur peut s'informer sur les sites à visiter, les loisirs, les manifestations, trouver un restaurant ou un hôtel et situer tous ces lieux sur un plan.

Comment ça marche ?

Il suffit d'envoyer "clisson" par SMS au 3 10 14 et l'utilisateur reçoit sur son téléphone mobile le lien vers le portail Mobivisit. Le prix de connexion au service est le même que celui des services Wap. Mobivisit est disponible sur les téléphones des trois opérateurs mobiles. Cette expérimentation de 6 mois est une opportunité d'apporter un nouveau service aux touristes, de communiquer sur le territoire d'une façon innovante et, ainsi, de promouvoir une image dynamique et entreprenante du tourisme en Vallée de Clisson.

Cet été, visitez Clisson avec l'office de tourisme

Envie de découvrir ou redécouvrir les charmes de Clisson, avec votre famille ou vos amis...

Du 27 juin au 22 août, l'Office de Tourisme propose une visite guidée de la ville tous les mardis à 16 h.

■ **Durée :** 1h30

Rendez-vous à l'Office de Tourisme

■ **Tarifs :**

4 € (adultes)

2,50 € (10-18 ans)

gratuit - 10 ans.

■ **Renseignements :**

Office de Tourisme de la Vallée de Clisson

Tél : 02.40.54.02.95

Les visites guidées du centre historique de Clisson "Sur les pas de Pierre Cacault"

Pour la 6^{ème} année consécutive, l'Office de Tourisme de la Vallée de Clisson organise des visites guidées originales dans le centre historique de Clisson. Un comédien incarne Pierre Cacault, peintre nantais établi en Italie, qui est à l'origine de la reconstruction de la ville selon le modèle d'architecture toscan.

Déambulant d'une rive à l'autre, d'une ruelle escarpée à une venelle cachée, Pierre Cacault transmet à son public les richesses historiques et architecturales d'une cité tantôt médiévale, tantôt toscane, le tout ponctué d'anecdotes sur sa vie.

■ **Le dimanche à 17h :**

Dimanche 9, 16, 23 et 30 juillet.

Dimanche 13, 20 et 27 août

Dimanche 17 septembre

■ **Le mercredi à 21h30,**

Départ : Office de Tourisme

Mercredi 12, 19 et 26 juillet

Mercredi 2, 9, 16 et 23 août

Des nocturnes éblouissantes !

Pierre Cacault aura le plaisir d'entraîner les visiteurs pour une visite insolite de Clisson,... le charme des monuments illuminés...en plus !

■ **Billetterie : Office de Tourisme**

• 6 €

• 6,50 € pour les nocturnes

• 3 € pour les 10-18 ans

• Gratuit - de 10 ans



Attention, réservation obligatoire pour les nocturnes / Places limitées

Journées du Patrimoine

**Samedi 16 et
Dimanche 17 septembre 2006**

L'Office de Tourisme de la Vallée de Clisson et la Ville de Clisson proposeront un programme riche et varié en valorisant tous les plus beaux sites de la commune.

- Visite du clocher de l'église de Notre Dame qui offre un point de vue exceptionnel sur la ville. Le Samedi et le Dimanche de 14h à 18h.
 - Découverte du premier parcours d'interprétation du centre historique de la ville.
 - Animations dans les sites les plus prestigieux de la Ville : les Halles, l'Espace Saint Jacques, la Garenne Valentin.
 - Ouverture exceptionnelle de propriétés privées.
 - Visites guidées avec l'Office de Tourisme et avec un comédien.
- Le Conseil Général proposera des visites guidées et des animations au Château de Clisson et au domaine de la Garenne Lemot.

■ Programme complet disponible sur simple demande à l'Office de Tourisme de la Vallée de Clisson à partir de début septembre au 02-40-54-02-95 et sur le site www.clisson.com

Cet été, louez un canoë

Nous proposons de louer des kayaks, canoës ou barques pour des durées allant de 1h à plusieurs jours sur la Sèvre Nantaise, pour une personne ou pour des groupes, encadrés ou non. Venez découvrir, dans un cadre agréable (le moulin de Plessard mais aussi en face la garenne Lemot, le parc Henri IV, etc...) un autre point de vue de Clisson.

Nous proposons également des balades nocturnes encadrées et commentées afin de voir Clisson illuminée depuis la Sèvre, des stages à la semaine pour les 8-15 ans, la location du terrain de kayak-polo avec les bateaux, accessoires et conseils. Il est préférable de réserver pour les locations (surtout le dimanche)

■ Il est obligatoire de réserver pour les balades nocturnes et les stages jeunes au : **02.40.54.39.59**
ou : ckclisson@wanadoo.fr

Nous proposons également aux artistes locaux de venir exposer dans le moulin de Plessard.

■ Contacter Fabien SIMON au anim_ckc@hotmail.fr
ou **06.88.84.10.77**

■ Plus d'info sur le www.ckclisson.fr



CULTURE

SOUSCRIPTION PUBLIQUE

POUR LA RÉALISATION D'UNE STATUE COMMÉMORATIVE D'OLIVIER DE CLISSON, CONNÉTABLE DE FRANCE

Né en 1336, Olivier de Clisson fut l'un des personnages les plus considérables de son temps. Il exerça une influence bien supérieure à celle de Du Guesclin sur la conduite des affaires en Bretagne et en France .

Il fut un homme de guerre, un homme politique et un homme d'affaires.

L'homme de guerre est marqué par la guerre dite de Cent ans où il établit sa renommée de combattant. Les chroniqueurs louent sa vaillance et sa force physique impressionnante. Sa science militaire acquise à l'école des chevaliers anglais explique le choix du roi de France, Charles V, en sa faveur, lorsque la charge de Connétable devra être pourvue.

L'homme politique joue un rôle de

premier plan dans les conseils du Roi. Par héritage, mariage ou par force, il s'est taillé un domaine considérable.

L'homme d'affaires est redoutable. Héritier de biens considérables, il n'a eu de cesse de les étendre. Il investit dans l'artisanat, la transformation, l'armement et le commerce.

Homme également généreux, il prouve sa foi chrétienne en laissant en héritage à Clisson :

- La fondation d'une collégiale dans la paroisse de Notre Dame de Clisson
- La fondation du couvent des Cordeliers

Ce personnage redoutable et redouté, dont la devise est "Pour ce qui me plaist" meurt le 23 avril 1407 en son château de Josselin.

■ Afin de témoigner la reconnaissance des Clissonnais à l'égard de ce grand personnage qui a marqué la cité, la Ville lance une souscription publique du 1^{er} juillet au 30 septembre 2006 pour réaliser une sculpture en son honneur qui sera scellée dans un lieu public de Clisson et inaugurée en avril 2007, dans le cadre de l'Année Olivier de Clisson.

■ La souscription permet de mobiliser le mécénat populaire en faveur de projets culturels ou de sauvegarde du patrimoine public. Les donateurs peuvent bénéficier d'avantages fiscaux attractifs, dans le cadre de la loi n°2003-709 du 1^{er} août 2003 relative au mécénat, aux associations et aux fondations.

BON DE SOUSCRIPTION (à joindre avec votre chèque)

OUI, je fais un don pour aider à la réalisation d'une statue d'Olivier de Clisson en 2007*

Mon don est de :€ et je bénéficie d'une économie d'impôt

Pour les particuliers, le don est déductible de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable (Exemple, 1 don de 100 € vous reviendra à 34 €)

Pour les entreprises, le don est déductible de l'Impôt sur les Sociétés à hauteur de 60% du don et dans la limite de 5% du chiffre d'affaire HT. Tout don donnera lieu à l'envoi d'un reçu.

*A la fin du délai de souscription, le conseil municipal, en fonction des montants obtenus, décidera de réaliser ou non la statue. Cette décision vous sera alors notifiée. Si la statue est réalisée, votre don sera encaissé. Sinon, vous serez sollicité pour savoir si vous souhaitez affecter votre don à un autre projet du patrimoine culturel communal ou si vous souhaitez que l'on vous rembourse votre don.

Conformément à la loi informatique et libertés n°78-17 du 6 janvier 1978 relative aux fichiers, à l'informatique et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des informations vous concernant dont la ville est seule destinataire. La ville s'engage à vous informer sur tout ce qui concerne cette souscription.

Coupon-réponse, avec votre chèque à l'ordre du Trésor Public, à renvoyer à :

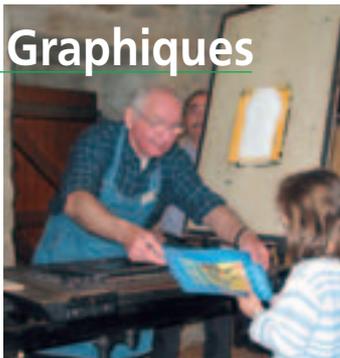
Trésorerie de Clisson
Souscription publique

de la Ville de Clisson
6 rue St Nicolas - 44190 CLISSON

Pour les Arts Graphiques

➔ 2 JUIN

Inauguration de l'exposition "Le Papier des Mille et une nuits" de l'association "Pour les Arts Graphiques en Vallée de Clisson". Jusqu'au 1^{er} octobre à la Chapelle des Templiers, tous les jours sauf le lundi de 15h à 18h.



Fête de l'Enfance ➔ 10 JUIN



Le Groupe Z'imbart et Moreau a fait danser parents et enfants le 10 juin dernier à la Maison de l'enfance.

Montmartre à Clisson ➔ 10-11 JUIN

Durant le week-end du 10 et 11 juin, Clisson a accueilli :

- 160 artistes sur les 3 concours du samedi.
- 101 exposants dans les rues dimanche soit 30 de plus que l'an dernier.
- 900 visiteurs à l'exposition des tableaux et modelages à la Garenne Valentin ainsi qu'à l'exposition du photo-club "images et créations"

- 1600 visiteurs à l'expo de Gilbert Fleury à la Galerie du Minage
- 1300 visiteurs à l'expo de Geneviève Couteau à l'Espace Saint Jacques

Montmartre à Clisson est toujours aussi apprécié par les artistes, les visiteurs et les Clissonnais pour la mise en valeur de notre cité par des amoureux de l'art.



Prochainement

4^{ème} édition du TRIATHLON DE LA VALLÉE DE CLISSON



LES INSCRIPTIONS SONT OUVERTES

Pour la 4^{ème} année consécutive, la Communauté de Communes de la Vallée de Clisson organise son triathlon. Les inscriptions sont ouvertes depuis quelques jours.

De 6 à 77 ans, en individuel ou par équipe, pour découvrir la discipline ou vous mesurer à l'élite, nous vous donnons rendez-vous le dimanche 23 juillet prochain à la piscine Aqua'val de Clisson.

Avec plus de 240 participants, l'édition 2005 a été un succès. La Communauté de Communes de la Vallée de Clisson poursuit sur sa lancée avec un objectif pour tous, public et concurrents : découvrir le triathlon.

Dimanche 23 juillet 2006, un village d'animations sera installé sur l'esplanade de Klettgau, devant la piscine Aqua'val où se déroulent l'épreuve de natation et les arrivées et départs du cyclisme et de la course à pied. Dégustation de Muscadet, stands animés par les jeunes de la Vallée de Clisson, viendront agrémenter cette journée sportive où plus de 250 participants de tous niveaux et de tous âges sont attendus.

Dès 9h30, la matinée sera réservée aux enfants de 6 à 15 ans avec les épreuves Avenir. Une pause conviviale en musique aura lieu pour le déjeuner. Les épreuves adultes Découverte, Double Tri et Relais auront lieu durant l'après-midi dès 14h00. Les courtes distances permettent à tous les sportifs quel que soit leur niveau de participer. La vallée de la Sèvre offre des reliefs exigeants pour les plus expérimentés. Les spectateurs pourront aussi apprécier patrimoine clissonnais et paysages gorgéois.

Au bord de la route, dans l'eau ou sur deux roues, voilà un événement sportif, spectaculaire et convivial, qui agrémentera la saison estivale dans la Vallée de Clisson.

■ **Renseignements et inscriptions** : piscine Aqua'val au 02 40 54 24 56.

Feu d'artifice du 14 juillet

A la tombée de la nuit, venez apprécier les feux d'Artifice du 14 juillet dans le parc enchanteur de la Garenne Valentin. Dans le cadre de l'année Mozart, la musique d'accompagnement sera un hommage au compositeur et musicien de talent. La soirée devrait enchanter par sa magie et sa poésie, pour le plaisir des grands et des petits.

Naissances

MARS

MALASSAGNE Emré
BOSSIS Gabriel
BODILIS Thomas
SAULNIER Mathéo
YÜKSEL Ali-Riza
DE BUCY Faustine
PICHON Bastien

AVRIL

LECLAIR Nathan
BRUNEAU Zélie
LIGNAT Sam

MAI

CHEVREAU Evan
PROUST Aurélien

Mariages

AVRIL

LEBLANC Stéphanie et PRIGENT Florian
PACORY Karen et JONCHERE Guillaume

MAI

BALME Isabelle et ROGER Anthony
PERRODEAU Alexandra et MARTIN Joël

Décès

AVRIL

LE FAUCHEUX Marcel (85 ans)
DI MARTINO Gaetano (83 ans)
ROUPP Jeannine (78 ans) *Vve LE FAUCHEUX*
TRAINEAU Jeanne (82 ans) *Vve BABONNEAU*

MAI

CORBINEAU Andrée (82 ans) *Epouse BRAUD*
ROTUREAU Thérèse (77 ans) *Vve CREUSY*
MAIT Augustine (95 ans) *Vve GANACHEAU*

Les personnes ne souhaitant pas voir figurer leur identité sur la rubrique "état-civil" du Clisson Magazine, doivent le signaler en mairie.

Brèves... Brèves... Brèves... Brèves... Brèves... Brèves... Brèves... Brèves

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes gens et jeunes filles, nés en juillet, août, septembre 1990, doivent se faire recenser en mairie avant le 30 septembre 2006, munis du livret de famille et de la carte nationale d'identité.

A l'issue de cette démarche, une attestation de recensement est remise. Elle est à conserver précieusement car aucun duplicata ne sera délivré en mairie.

RAPPEL DES HORAIRES DU SERVICE ACCUEIL À LA POPULATION

- Du lundi au vendredi de 9h à 12h15 et de 13h30 à 17h
- Le samedi 9h-12h (état civil et formalités courantes)

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Plusieurs scrutins électoraux sont prévus en 2007.

Pensez à vous inscrire sur la liste électorale où à signaler votre changement d'adresse avant le 31 décembre 2006. Pour cela, il vous suffit de vous présenter au service accueil de la mairie munis d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

PASSEPORT ÉLECTRONIQUE

Depuis le début du mois de mai, les demandes de passeports donnent lieu à la délivrance de passeport électronique.

Particularités du passeport électronique :

- Il devient un certificat d'identité comme la carte nationale d'identité
 - Il devient un titre individuel, il n'est donc plus possible d'inscrire les enfants sur le passeport des parents
 - Les conditions de délivrance sont plus exigeantes et plus strictes en matière d'état civil et de nationalité (qu'il s'agisse d'une première demande ou d'un renouvellement)
 - Les photos d'identité répondent à des normes très précises
 - La fabrication centralisée des passeports exclut toute délivrance immédiate. A noter toutefois que les passeports déjà en cours de validité demeurent valables jusqu'à leur péremption.
- Les demandes de passeport sont à adresser à la mairie du domicile.

- Pour tout renseignement concernant la constitution d'un dossier de demande de passeport et les délais d'obtention, contacter le 02.40.80.17.75.

ACTICARTE : des réductions pour les demandeurs d'emplois sur tous les déplacements régionaux

La région, en tant qu'organisatrice des transports régionaux, a mis en place des tarifs particuliers pour les personnes en recherche d'emploi avec des revenus modestes. Pour bénéficier de ces tarifs, il suffit de se procurer une carte de transport appelée "ACTICARTE" valable pour les déplacements nécessités pour la recherche d'emploi ainsi que pour les déplacements personnels.

Quels sont les avantages d'ACTICARTE ?

- réduction de 75% sur le billet plein tarif 2e classe pour tous les trajets effectués en Pays de Loire, en train Ter, trains grandes lignes (hors TGV) et autocars régionaux.
 - valable également sur certaines liaisons interrégionales jusqu'à Redon, La Rochelle, Alençon, Nogent Le Rotrou, Bressuire, Niort.
- Acticarte est gratuite, valable 1 an et renouvelable.

- Pour tout renseignement sur les pièces à fournir vous pouvez contacter le 02.40.80.17.80.

Mercredis de juillet et août

Premier contact avec le rugby

à partir de 6 ans

SAC Clisson Rugby

16h-18h - Complexe Sportif du Val de Moine

1^{er} juillet

Kermesse

APEL - Ecole Sainte Famille

16h-22h - Complexe Sportif du Val de Moine

Stage modèle vivant (adultes)

Atelier de la Garenne Valentin

10h-12h et 13h30-16h30

du 4 au 7 juillet

- Stage "carnet de voyage" adultes et ados - 18h-20h

Atelier de la Garenne Valentin

8 juillet

Concours de boules en triplettes

La Clissonnaise - Le Stand

15h - Le Stand

du 10 au 13 juillet

- Stage "carnet de voyage" adultes et ados - 18h-20h
- Stage "peinture" enfants et ados 10h-12h

Atelier de la Garenne Valentin

Les Médiévales

Les Amis du Château

■ **le 5 août 19h** : ripailles animées par les Compagnons du Loup (payant)

■ **Le 6 août 15h** : Il Etait Une Fois par le Pas d'Armes (payant : 5 € adultes, 2 € enfants de 5 à 10 ans)

■ **Le 6 août 15h30** : Tournoi de Gueule et d'Argent Bouffonneries, Tournois Burlesque (payant : 5 € adultes, 2 € enfants de 5 à 10 ans)

■ **Lieux** : Le Château, les Halles, dans les rues, le Parc du Château

10, 11 et 13 juillet

- Stage "modelage" enfants et ados 14h-16h30

Atelier de la Garenne Valentin

14 juillet

Bal Populaire (gratuit)

Amicale des Sapeurs

Sous les Halles

Feu d'artifice

Parc Garenne Valentin

15 juillet

Fête du Village

Concours de boules - concours de palets

Amicale Saint-Vincent

A partir de 14h - Amicale Saint-Vincent

du 22 juillet au 17 sept.

Exposition "Regards sur Clisson"

A.V.F. Clisson

Espace Saint-Jacques

19, 21, 23 et 26 août

Vente exceptionnelle rentrée scolaire

Communauté EMMAUS

Communauté EMMAUS Cholet



5 et 6 août

■ **Le 6 août 17h** : Tournoi de Gueule et d'Argent Bouffonneries, Tournois Burlesque (payant : 5 € adultes, 2 € enfants de 5 à 10 ans)

■ **Le 6 août 17h30** : Il Etait Une Fois par le Pas d'Armes (payant : 5 € adultes, 2 € enfants de 5 à 10 ans)

9 septembre

Inscriptions aux activités de danse (éveil, danse classique, modern Jazz, danse contemporaine, garçons filles à partir de 4 ans)

Ecole de Danse de Clisson et sa Vallée
14h-19h - Cercle Olivier de Clisson

16 septembre

Concours de Pêche

La Brème Clissonnaise

Gervaux

17 septembre

Participations aux Journées du Patrimoine

Les Amis du Château

24 septembre

Tournoi des écoles de Rugby

SAC Clisson Rugby

Complexe Sportif du Val de Moine

Expo Du 3 au 7 juillet à l'espace St Jacques

Thierry Devouassoux, artiste plasticien, est un contemplatif amoureux de ces lieux si riches de leurs complémentarités. Il a plaisir à saisir la lumière sous ses différentes expressions poétiques.

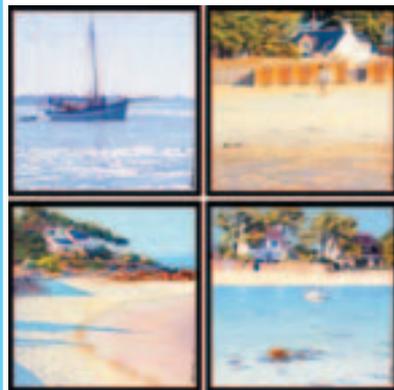
Dans ses productions, le soleil, bien qu'étant invisible, est toujours pleinement présent.

Parfois narratives, ses productions nous invitent toujours à nous connecter au calme, à la paix intérieure et à une certaine joie, et ainsi à mettre l'éclairage sur les zones les plus lumineuses de nous-mêmes.

Il nous présente ce que tout un chacun peut voir mais que beaucoup scotomisent, emportés par le tumulte incessant et souvent vain d'une vie que l'on subit plus que l'on ne décide réellement.

Ses tableaux, avec la distance peuvent donner l'illusion d'une certaine réalité mais son sujet, tout en prenant des expressions phénoménologiques renouvelées est toujours le même.

Thierry Devouassoux est peintre de la lumière et de la transparence.



Clisson Magazine
Revue municipale d'information
Tirage 3500 exemplaires

Directeur de la Publication
Bernard Bourmaud - Maire

Directeur Adjoint de la Publication
J.M. Busson - Adjoint à la Communication

Rédaction
Bureau Municipal - Audrey Chichet

Conception - Réalisation
Régie publicitaire

Imprimerie Baudry - Clisson
Carole Fredet - Françoise Brossard

Distribution - La Poste

Dépôt légal - Juillet 2006

Hôtel de Ville
B.P. 9117 - 44191 Clisson Cedex
Tél. 02 40 80 17 80 - Fax. 02 40 80 17 66
Courrier électronique : contact@mairie-clisson.fr

Crédits photos :

P. Lambert - Sarl d'architecture Terre & Ciel -
Services de la Mairie - MC Lucas Atelier de la
Garenne Valentin - CCVC

"La reproduction même partielle des articles et des illustrations parus dans les revues est interdite"